RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01467
Numéro SIREN : 491 761 896
Nom ou dénomination : GRANDS GARAGES DE PROVENCE - GARAGE CENTRAL

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2016 sous le numéro de dépôt A2016/009931

997163

Dénomination :	GRANDS GARAGES DE PROVENCE - GARAGE CENTRAL
Adresse :	540 avenue de la 2e Div Blindée 30133 Les Angles - FRANCE-
n° de gestion :	2006B01467
n° d'identification :	491 761 896
n° de dépôt :	A2016/009931
Date du dépôt :	07/12/2016
Pièce :	Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 07/09/2016

997163

6 B1467
A 9931

GGP - GARAGE CENTRAL
S.N.C. au capital de 250 000,00 euros
Siège social : 540 avenue de la 2ème DB - 30133 LES ANGLES
RCS NIMES 491761896

REÇU - 7 DEC. 2016

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le sept septembre à 15h.

Les associés de la société en nom collectif GGP - GARAGE CENTRAL, composée de deux membres, au capital de 250 000,00 € divisé en 2 500,00 parts sociales, se sont réunis en assemblée au siège social,

L'assemblée est présidée par Damien WISNIEWSKI, Co-Gérant.

Sont présents :

- la société GGP – GRANDS GARAGES DE PROVENCE, propriétaire de	2 499 parts
- la société SOCHAUX MOTORS, propriétaire de	1 part
Total des parts des associés présents et représentés :	2 500 parts

Damien WISNIEWSKI, Co-Gérant, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Damien WISNIEWSKI rappelle l'ordre du jour :

- Nomination d'un Gérant en remplacement du Gérant démissionnaire
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Philippe BRUNEAU et décide de nommer Monsieur Stephan CHLEBOWSKI, demeurant 39 rue Jean et Marcel Fontenaille, 13100 AIX EN PROVENCE en qualité de Gérant à compter du 1er septembre 2016, pour une durée indéterminée.

Monsieur Stephan CHLEBOWSKI remercie l'Assemblée Générale de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La présente décision sera répertoriée dans le registre tenu à cet effet.

L'acte du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h30.

Le Co-Gérant
Damien WISNIEWSKI

Stephan CHLEBOWSKI
("Bon pour acceptation des fonctions de Gérant")

Bon pour Acceptation des fonctions de Gérant